

Devenir normalien étudiant

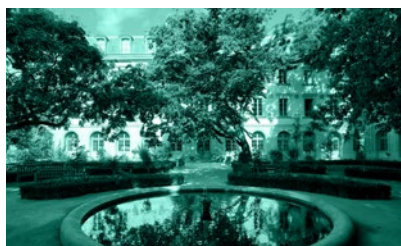
en lettres et sciences humaines et sociales

à l'École normale supérieure - PSL

Le concours normalien étudiant en lettres

Cette voie d'entrée s'adresse aux étudiants et étudiantes en licence 3 (ou équivalent) à l'université (en France ou à l'étranger) et aux élèves de classes préparatoires en 3^{ème} année (cubes) au moment de leur candidature.

La candidature se fait dans un des huit départements Lettres de l'école (philosophie, sciences de l'Antiquité, littératures et langage, histoire, géographie et territoires, économie, sciences sociales ou arts), département où le candidat reçu étudiera pendant sa scolarité.



Le projet de recherche est au cœur de la candidature, dans les deux phases du concours :

L'ADMISSIBILITÉ

Outre les documents habituels tels que CV et relevés de notes, le dossier d'admissibilité comporte un projet de recherche assorti d'une bibliographie.

Dans chaque département, un jury composé principalement d'enseignants-chercheurs de l'ENS sélectionne les candidats admissibles.

L'ADMISSION

Deux épreuves d'admission sont prévues dans les départements de lettres et sciences humaines :

- **Une épreuve écrite** d'une durée de 3h ou 4h, dont les modalités sont définies par chaque département. Elle sera dans certains cas individualisée par rapport au projet de recherche du candidat.
- **Une épreuve orale** de 20 minutes, portant sur le parcours et les projets (projet de recherche, projet d'études, projets professionnels) du candidat.

Les normaliens étudiants à l'ENS

L'École normale supérieure de Paris propose une formation par la recherche dans de nombreuses disciplines littéraires et scientifiques. Les normaliens étudiants sont recrutés pour préparer le diplôme de l'ENS en trois ans. Celui-ci implique l'obtention d'un master à orientation recherche et la validation de cours complémentaires, dans la discipline du master mais aussi dans une ou plusieurs autres disciplines, ainsi que la validation de plusieurs expériences d'ouverture.

Contrairement aux normaliens élèves recrutés par les concours A/L et B/L, les normaliens étudiants ne sont pas fonctionnaires stagiaires. Ils ne sont donc ni rémunérés ni soumis à l'engagement décennal, mais ils suivent la même formation, obtiennent le même diplôme et bénéficient des mêmes conditions d'études, et notamment l'accès aux chambres du campus.



Une formation pluridisciplinaire, centrée sur la recherche

La formation à l'ENS est individualisée : chaque normalien construit son propre parcours en fonction de ses intérêts et de ses projets. Il établit son programme d'études avec l'aide d'un tuteur ou d'une tutrice, choisi(e) parmi les enseignants-chercheurs de son département.

Cette formation à la carte est néanmoins encadrée par les exigences du diplôme de l'ENS, qui impose par exemple d'acquérir un tiers au moins des crédits dans une ou plusieurs disciplines hors de sa discipline principale.

Les expériences d'ouverture sont également au cœur de la formation : expérience professionnelle (stage d'enseignement, bénévolat dans une association, stage en entreprise, etc.), expérience transdisciplinaire, expérience collective de recherche, expérience internationale (lectorat, séjour de recherche). Cette dernière expérience est facilitée par les nombreux partenariats que l'ENS a noués avec des universités prestigieuses dans le monde entier.

Des débouchés divers

À l'issue de leur scolarité à l'ENS, souvent complétée par un doctorat, les normaliens peuvent envisager des carrières académiques (enseignement et recherche, enseignement dans le secondaire, le supérieur et en classe préparatoire) ou non-académiques (entreprise, haute fonction publique, organismes internationaux, diplomatie, édition, journalisme, traduction, etc.)



École normale supérieure
45 rue d'Ulm, 75005 Paris - France
Tél. : +33 (0)1 44 32 30 25
direction.etudes@ens.fr

www.ens.fr